

<http://www.crifrance.com/histoire/article/1994-affaire-du-foulard-a-grenoble>



1994 : affaire du foulard à Grenoble

- Histoire -

Date de mise en ligne : mercredi 26 octobre 1994

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

au lycée Emmanuel-Mounier de Grenoble (Isère), une jeune fille qui refusait de suivre les cours de gymnastique sans son foulard avait été exclue le 18 décembre 1993.

Ainsi, au lycée Emmanuel-Mounier de Grenoble (Isère), une jeune fille qui refusait de suivre les cours de gymnastique sans son foulard avait été exclue le 18 décembre 1993. Impossible alors, le dialogue deviendra pourtant la clé de voûte de la solution proposée par le rectorat : bien que la lycéenne ait dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, elle pourra terminer son année dans un autre établissement, situé dans la banlieue de Grenoble. Elle continuera de porter le foulard pendant les cours et se coiffera d'un bonnet pendant les séances d'éducation physique et sportive. (Le Monde)